

Le 5 février 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le cinquième jour de février 2018 à 19h30 sous la présidence de la mairesse suppléante Carole Dansereau sont présents les conseillères et conseillers : Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Sept personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse suppléante ouvre la séance à 19h31.

20-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

21-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2018

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h35.

22-18 Demande de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges- Repas communautaires

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la municipalité commandite les deux dîners organisés par la Fabrique en prêtant gratuitement la salle communautaire. Ces activités de financement auront lieu le 29 avril 2018 et le 28 octobre 2018.

*** ADOPTÉ***

23-18 Demande du Comité des Loisirs Notre-Dame inc.- Salle communautaire

Considérant que le carnaval des Loisirs a lieu le même jour que le cours de maniement d'armes et que la salle des Loisirs n'est donc plus disponible pour donner ce cours;

Considérant que la salle communautaire est disponible cette journée du 17 février 2018;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que la municipalité prête gratuitement la salle communautaire au comité des Loisirs pour la tenue du cours de maniement d'armes le 17 février prochain.

Un membre du comité des Loisirs sera responsable de l'ouverture et de la fermeture de la salle.

*** ADOPTÉ***

24-18 Colloque régional : attraction de nouvelles populations-MRC Brome-Missisquoi

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser les dépenses de repas des élus qui assisteront à ce colloque qui se tiendra le samedi 17 mars 2018 au Centre l'Euro-Spa à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

25-18 Dénonciation de la hausse élevée des coûts de la Sûreté du Québec en 2018

CONSIDÉRANT l'augmentation importante des coûts à payer par les vingt municipalités de Brome-Missisquoi pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales devraient déboursier 50 % des coûts pour le service de la Sûreté du Québec selon le règlement prévu à cet effet, cependant ce pourcentage

s'élève aujourd'hui à 53 % pour l'ensemble du Québec et à 68 % pour la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT le manque de ressources et de présence policière sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que la méthode de calcul des coûts pour les services est inéquitable puisque surtout basée sur la richesse foncière uniformisée des municipalités ce qui entraîne certaines municipalités à payer pour d'autres;

CONSIDÉRANT que les factures 2018 ont été reçues après l'adoption des budgets des municipalités;

CONSIDÉRANT l'incertitude relativement à une autre hausse des coûts pour l'année 2019 considérant que l'aide financière du gouvernement ne s'applique qu'en 2018;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu :

- De dénoncer au ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, la forte augmentation des coûts assumés par les municipalités de Brome-Missisquoi en 2018 pour les services de la Sûreté du Québec.
- De dénoncer le manque de ressources et de présence policière dans les municipalités.
- De demander au gouvernement du Québec d'assumer pleinement sa part de 50 % de la facture des services policiers.
- De demander au Ministre de réviser la méthode de calcul des coûts pour les services policiers en tenant compte davantage des ressources policières fournies.
- De demander au Ministre d'envoyer la facture pour la Sûreté du Québec avant la période d'adoption des budgets en novembre.
- De transmettre également copie de la présente résolution à l'UMQ, à la FQM.

ADOPTÉ

26-18 Résolution d'appui à la municipalité de Frelighsburg concernant la révision du programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM)

CONSIDÉRANT la révision des critères d'éligibilité au PIQM notamment le volet 5 concernant la réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) ainsi que le sous-volet 5.1 visant les Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire;

CONSIDÉRANT que 16 municipalités sur les 21 de la MRC Brome-Missisquoi ne sont plus éligibles au dit programme depuis sa révision;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu :

- D'appuyer la municipalité de Frelighsburg dans sa démarche de dénonciation des nouveaux critères rendant inéligibles la plupart des municipalités;
- De demander au MAMOT de revoir les critères d'éligibilité au PIQM et à tous les autres programmes d'aide financière qui intègrent le critère restrictif d'indice de charges nettes par 100 dollars de richesse foncière uniformisée;
- De transmettre une copie de la présente résolution à la FQM et l'UMQ pour leur faire part de cette problématique qui touche plusieurs municipalités.

ADOPTÉ

27-18 Autorisation pour la journée cycliste REDPATH du Lac Champlain (CCLACC)

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

- d'autoriser le Circuit Cycliste du Lac Champlain CCLACC à tenir une partie de leur activité : Journée Cycliste REDPATH du Lac Champlain sur les routes de la municipalité selon les documents joints à la demande. Cette activité se tiendra le 9 juin 2018.
- De demander à l'organisation le CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- De demander l'organisation le CCLACC d'enlever dans les plus brefs délais après le 9 juin 2018 toutes les affiches, les panneaux indicateurs installés pour leur événement.

ADOPTÉ

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel.

La directrice générale dépose la liste des contrats de plus de 2 000\$ dont le total dépasse 25 000 \$ pour novembre et décembre 2016 ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000\$ dont le total dépasse 25 000 \$ pour l'année 2017;

28-18 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (décembre) payé	62,71
Cotisations employeur provinciales (décembre) payé	1 088,48
Élus	2 472,13
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	6 883,24
Pompiers , aide en voirie, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,	4 779,69
Comité Consultatif d'Urbanisme CCU, rencontre du 15-01-2018 pour 3 membres)	90,00
Gaston Chouinard (Km et repas formations décembre et janvier à la MRC Brome-Missisquoi)	101,56
Micheline Dufour (repas formations décembre et janvier à la MRC Brome-Missisquoi)	18,98
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 3 970kg)	3 318,34
Régie intermunicipale (enfouissement décembre : 14 100kg)	1 039,75
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,73
Hydro-Québec (éclairage public 2017) payé	269,33
Hydro-Québec (site de traitement 2017) payé	1 073,12
Vidéotron(caserne) payé	67,38
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Marché Gendreau (essence voirie et SSI, sel à déglacer)	465,41
Petite caisse (timbres, produits entretien,papeterie)	57,67
Poste Canada (Ami janvier)	38,58
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 3ème versement de 5)	20 507,49
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 1 121 litres, caserne)	1 245,29
J.A.Beaudoin Construction ltée (1 tonne 0-3/4) 2017	34,49
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Groupe Guérin (location système UV)	158,64
Distribution Anctil Rona (préfiltres site de traitement des eaux usées)	1 506,17
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres)	991,95
Aréo Feu lté (4 paires de gants,)	428,86
Papeterie Coupal (papier)	80,81
Garage M G Dupont inc (remorquage tracteur)	114,98
Serge Laverdière (vitre porte de tracteur, chaine , graissage)	1 267,21
Pièces d'Auto Bedford (urée pour véhicule SSI)	52,84
P.A.Le Riverain-Bedford (batterie pompe véhicule incendie) 2017	70,65
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie, tracteur voirie)	150,00
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées)	165,56
Biovet inc. (analyse d'eau potable 12-2017 et 01-2018)	41,96
Ville de Cowansville (cour municipale frais administratifs 10-11-12- 2017+ quote-part 2018)	966,94
Ville de Bedford (préventionniste,décembre 2017)	2 128,81
Association des Directeurs Municipaux du Québec (cotisations 2018)	517,39
Formules d'affaires CCL (comptes de taxes)	190,86
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	804,83
Groupe Conseil Novo SST inc.(mutuelle de prévention cotisations 2018)	542,18
Coopérative Informatique municipale CIM (soutien technique annuel 2018)	2 891,62

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2017 et au budget 2018.

ADOPTÉ

29-18 Adoption du règlement 420-18 concernant la rémunération des élus pour l'année 2018

ATTENDU la Loi sur le traitement des élus municipaux , T-11.001;

ATTENDU que le projet de règlement a été présenté et que l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du 8 janvier 2018;

ATTENDU que l'avis public de 21 jours a été donné selon la Loi.

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le conseil municipal par le présent règlement statue et ordonne ce qui suit :

1. Conformément à l'article 19 de la Loi, tout membre du conseil d'une municipalité reçoit, en plus de toute rémunération, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération.
Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste que le membre ne se fait pas rembourser.
2. La rémunération actuelle des membres du conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute est, en vertu du règlement 411-17, la suivante :
 - la rémunération de base du maire de 7 271.62 \$ et l'allocation de dépenses 3 635.81\$.
 - la rémunération de chaque conseiller de 2 423.50 \$ et l'allocation de dépenses de 1 211.75\$.
3. À compter du 1^{er} janvier 2018, la rémunération et l'allocation du maire et de chaque conseiller seront :
 - la rémunération de base du maire de 7 417.05 \$ et l'allocation de dépenses 3 708.53\$.
 - la rémunération de chaque conseiller de 2 471.97 \$ et l'allocation de dépenses de 1 235.98\$.
4. Le versement de la rémunération et de l'allocation de dépenses indiquées dans le présent règlement sera effectué
 - à chaque mois pour le maire et 5 conseillers,
 - 2 fois par an pour 1 conseiller.
5. Le présent règlement remplace le règlement numéro 411-17 à toutes fins que de droit;
6. Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

30-18 Adoption du règlement 421-18 intitulé Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Stanbridge

ATTENDU que l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale LÉDMM prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1er mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

ATTENDU que le code révisé doit respecter les exigences de formalités et de contenu de la section II du chapitre II de la LÉDMM.

ATTENDU que le projet de règlement 421-18 a été présenté et que l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du 8 janvier 2018;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'adopter le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Stanbridge sans modification.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

31-18 Achats et formation pour le service de sécurité incendie

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser les dépenses pour :

- Les photographies et les cartes d'identité pour un budget de 1 551 \$;
- Des lumières frontales pour un budget de 150\$;
- Des logos adhésifs pour un budget de 350\$;
- 6 pagettes numériques avec un contrat pour 3 ans;

- La formation obligatoire de secourisme en milieu de travail donné par l'École de Secourisme du Québec.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

32-18 Démission de trois pompiers pour le service de sécurité incendie

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'accepter la démission des pompiers :

- M. Yan Tétreault
- M. Jérémie Coulombe
- M. Guillaume Boulanger

ADOPTÉ

33-18 Nouveaux pompiers pour le service de sécurité incendie

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'embaucher :

- Mme Brittany McCool
- M. Patrice Lévesque

comme pompiers volontaires au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge.

L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

34-18 Utilisation du camion de voirie par des pompiers

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser que le camion de voirie soit utilisé par le service de sécurité incendie pour le déplacement de l'équipement (tuyaux, petites pompes, etc...). Les pompiers sont donc autorisés à conduire ce camion. Des clés devront être faites.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

35-18 Comité de surveillance de la rivière aux Brochets

Considérant la création du Comité de surveillance de la rivière aux Brochets composé par les municipalités riveraines soit Frelighsburg, Stanbridge-East, Canton de Bedford, Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River et la Sécurité civile- Direction régionale de la Montérégie et de l'Estrie;

Considérant que ce comité a pour but de surveiller et de transmettre des informations sur l'état de la rivière et sur les interventions qui sont prévues;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu autoriser les dépenses de salaire et de frais de déplacement (kilométrage et repas) des personnes œuvrant au sein de ce comité dans le budget de la sécurité civile;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

36-18 Mandat pour la fourniture de services professionnels d'architecture- Projet Édifice G.H.Dupuis

Considérant le projet de transformation de l'ancienne meunerie située au 711 rue Gauvin en édifice municipal et communautaire;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre de services professionnels du 1 février 2018 déposée par Firme d'architecte Sonia Martel, S.E.N.C.R.L. Architectes au montant de 19 747\$ plus les taxes applicables. Ce mandat d'architecture comprend en outre les relevés, les plans et devis, l'estimation des coûts et les appels d'offres pour la réalisation des travaux.

Une entente devra intervenir entre les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense (subventions et surplus).

37-18 Mandat pour la fourniture de services professionnels ingénierie en structure- Projet Édifice G.H.Dupuis

Considérant le projet de transformation de l'ancienne meunerie située au 711 rue Gauvin en édifice municipal et communautaire;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre de services professionnels, référence 101800 du 30 janvier 2018, déposée par LLB Structure Conseil au montant de 4 550 \$ plus les taxes applicables.

Ce mandat de service d'ingénierie en structure comprend en outre les plans et devis pour des interventions ciblées en structure.

Une entente devra intervenir entre les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense (subventions et surplus).

38-18 Mandat pour la fourniture de services professionnels ingénierie mécanique et électricité - Projet Édifice G.H.Dupuis

Considérant le projet de transformation de l'ancienne meunerie située au 711 rue Gauvin en édifice municipal et communautaire;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre de services professionnels, référence PRD17-126-01rev02 du 20 décembre 2017, déposée par RD Technologies au montant de 9 800 \$ plus les taxes applicables.

Ce mandat de service d'ingénierie comprend la spécialité mécanique : plomberie, ventilation, contrôle et la spécialité électricité.

Une entente devra intervenir entre les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense (subventions et surplus).

39-18 Mandat pour la fourniture de services professionnels d'architecture- Projet Édifice G.H.Dupuis

Considérant le projet de transformation de l'ancienne meunerie située au 711 rue Gauvin en édifice municipal et communautaire;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre de services professionnels du 1 février 2018 déposée par Firme d'architecte Sonia Martel, S.E.N.C.R.L. Architectes au montant de 11 199.81\$ plus les taxes applicables. Ce mandat d'architecture comprend la gestion et la supervision du projet et la gestion des travaux.

Une entente devra intervenir entre les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense (subventions et surplus).

40-18 Demande du propriétaire du lot 4 376 303

Considérant que tous les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande du 30 novembre 2017 du propriétaire du 162 chemin de la Grande-Ligne concernant la résidence et les installations septiques;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le Conseil municipal accepte la demande du propriétaire. Une entente incluant toutes les conditions discutées devra être conclue. La directrice générale est mandatée pour signer pour cette entente.

ADOPTÉ

41-18 Distribution des arbustes, pépinière de bandes riveraines de la MRC Brome-Missisquoi

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que la municipalité participe à la journée régionale de distribution d'arbustes le samedi 12 mai 2018 de 10h à midi à l'Hôtel de Ville. Les arbustes seront vendus à 2 \$ l'unité.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

42-18 Panneaux de signalisation- Travaux agricoles

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'autoriser les dépenses pour l'achat de 2 panneaux routiers "Travaux agricoles en cours" et 1 panneau routier "Virage à gauche" pour faciliter les déplacements de la machinerie agricole et pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

Ces panneaux seront disponibles le temps des travaux pour les agriculteurs qui ont en feront la demande.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

43-18 Activités municipales-Fête de la pêche- Hommage aux bénévoles et accueil des nouveaux arrivants

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser les dépenses pour :

- la fête de la pêche qui se tiendra le samedi 9 juin 2018. Le budget prévu est de 350\$.
- pour l'hommage aux bénévoles et l'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le vendredi 27 avril 2018. Le budget prévu est de 1 600 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

44-18 Remplacement du chauffe eau –Salle communautaire

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser les dépenses pour le remplacement du chauffe eau de l'Hôtel de Ville qui ne fonctionne plus.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

45-18 Subvention 2018 - Comité de développement Stanbridgeois CDS

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu de verser immédiatement une subvention de deux mille cinq cent (2 500) dollars au Comité de développement Stanbridgeois CDS pour l'année 2018. L'organisme a remis ses rapports financiers 2017 ainsi que son budget 2018.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

46-18 Subvention 2018 - Comité des loisirs de Notre-Dame

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu de verser immédiatement une subvention de quinze mille (15 000) dollars au Comité des Loisirs de Notre-Dame pour l'année 2018. L'organisme a remis ses rapports financiers 2017 ainsi que son budget 2018.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

47-18 Participation municipale-Fête Nationale Rassemblée 2018 -

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu de verser immédiatement la somme de cinq cents (500) dollars à la municipalité de Pike River pour le comité organisateur de la Fête nationale rassemblée 2018.

Cette activité qui regroupe six municipalités a lieu à Pike River cette année car elle se déplace à chaque année.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

48-18 Mise à jour de la carte touristique pour la région de Bedford

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu de participer pour un montant de 150 \$ à la mise à jour 2018 de la carte touristique pour la région de Bedford.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

49-18 Demande de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand- Bourses 2018

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu d'accorder une somme de 300 \$ à l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand et de demander à ce que ce montant soit divisé en deux bourses et remis à des étudiants résidents dans notre municipalité.

Un membre du Conseil assistera à la remise des bourses qui aura lieu en juin à l'église Saint-Romuald de Farnham.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

50-17 Demande de l'école Massey-Vanier High School- Bourses 2018

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu d'accorder une somme de 150 \$ à l'école secondaire Massey-Vanier High School et de demander à ce que ce montant soit remis à un étudiant résident dans notre municipalité.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La deuxième période de questions est ouverte à 21h31.

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 21h32

Je, Carole Dansereau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Carole Dansereau
Mairesse suppléante

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

